Dans tous les pays du monde, le gouvernement a le droit d'intervenir pour maintenir la qualité de l'environnement et promouvoir la sécurité et le bien-être publics. Or, les gouvernements sont maintenant tenus d'agir devant les preuves scientifiques indéniables de l'incidence élevée du cancer du poumon, des maladies cardio-vasculaires et autres affections graves chez les fumeurs et leurs voisins immédiats. La santé publique passe avant la liberté de l'industrie du tabac de promouvoir la vente de produits dangereux. Je me permettrai de rappeler les sages arguments d'un législateur célèbre, Cicéron, qui a déclaré devant le Sénat romain en l'an 40 avant Jésus-Christ, que les lois humaines devaient placer la sécurité collective avant la sécurité individuelle.

L'Organisation mondiale de la santé, dans un rapport sur les mesures à prendre pour combattre l'épidémie du tabac, a considéré que cette habitude était l'une des plus nocives de notre temps, sans compter qu'elle est évitable et inutile. On ne remet plus en cause ses effets nocifs, à part l'industrie du tabac peut-être et quelques fumeurs invétérés et mal renseignés qui refusent d'entendre raison. De nombreuses études épidémiologiques ont démontré que le tabac accroissait l'incidence du carcinome des bronches, du pharynx, du larynx, du pancréas et de la vessie, sans compter les maladies cardio-vasculaires dont le terrible emphysème, la bronchite chronique, l'asthme et l'allergie. Cette épidémie a maintenant envahi les pays en voie de développement, tuant quelques 2.5 millions de personnes par année. Le Canada détient un record peu enviable puisqu'il occupe le sixième rang de tous les pays pour la consommation du tabac, après la Grèce, le Japon, les États-Unis, la Pologne et la Yougoslavie. Statistique Canada a révélé dernièrement que 40 p. 100 des Canadiens qui fumaient toujours en 1982 avait consommé plus de 70 milliards de cigarettes par année. La cigarette a coûté 4.4 milliards de dollars aux fumeurs et la vie à 32,623 d'entre eux. Et nous ne parlons pas des inconvénients pour les autres, des souffrances incalculables de ceux qui en sont morts et du fait que 20 p. 100 de tous les incendies au Canada sont occasionnés par la cigarette. Cette tragédie, cette folie a entraîné des pertes financières de 7.1 milliards de dollars en 1982 dans l'ensemble du pays. Cette somme énorme était répartie de la façon suivante: 4.5 milliards de dollars en manque à gagner occasionné par des décès prématurés, 1.5 milliard en frais d'hospitalisation, 860 millions en prestations d'invalidité, 30 millions en honoraires médicaux et 120 millions en incendies. Je précise que ces chiffres ne tiennent pas compte du coût supplémentaire des produits pharmaceutiques utilisés chez soi, des services de pompiers et de l'achat et de l'entretien des systèmes de ventilation. Nos statisticiens affirment que les usagers du tabac doivent également assumer de nombreux coûts indirects.

• (1640)

L'usage des produits du tabac cause tous ces dégâts. Ce produit, comme le savent tous les sénateurs, est dérivé de cette affreuse plante appelée nicotiana tabacum et de ses autres espèces, la nicotiana rustica et la nicotiana persica, réputées avoir été ramenées en Europe par Christophe Colomb au retour de l'un de ses voyages en Amérique qu'il venait de découvrir.

Une voix: Nous n'y sommes pour rien. [Le sénateur Haidasz.]

Le sénateur Haidasz: La fumée du tabac renferme au moins 3,800 produits chimiques toxiques connus, dont 50 sont considérés comme des agents carcinogènes, et tous causent du tort à certains organes. La fumée de tabac se compose surtout de nicotine, de monoxyde de carbone et de nombreux éléments de goudron—tous présentant de graves dangers pour la santé—et leurs conséquences physiopathologiques sont nombreuses.

Les usages ainsi que le manque de temps ne me permettent pas d'entrer dans les détails au sujet des effets physiopathologiques du tabac. On peut obtenir et comprendre aisément ces renseignements dans les revues médicales et les brochures que distribuent des organismes comme l'Addiction Research Foundation à Toronto, les sociétés de lutte contre le cancer, et les groupes de défense contre le tabagisme. Statistique Canada et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social diffusent eux aussi des rapports spéciaux sur l'usage du tabac et ses méfaits.

Il est question dans le projet de loi S-8 surtout des effets pernicieux et néfastes de la fumée des autres. Le non-fumeur respire involontairement, passivement et contre son gré la fumée des autres lorsqu'il est exposé dans un milieu clos à la combustion du tabac. La fumée de tabac dans l'environnement est dérivée de deux sources: d'abord, la source principale, la fumée exhalée par le fumeur, et ensuite, la source secondaire, la fumée que dégage la combustion de la cigarette, du cigare ou du tabac dans la pipe.

Le plus inquiétant, ce sont les preuves scientifiques que la fumée provenant de la source secondaire renferme une plus forte concentration d'éléments gazeux dangereux et d'éléments particulaires également dangereux et compte pour 85 p. 100 de la fumée dégagée dans une pièce par les fumeurs de cigarette. Près de 90 p. 100 du volume de la fumée de tabac sont dans la phase gazeuse et 10 p. 100 dans la phase particulaire.

La fumée de tabac, tant de source principale que de source secondaire, contient des gaz toxiques et des particules qui atteignent la région trachéo-bronchiale pendant l'inhalation et vont aussi se loger dans les petites poches d'air des poumons appelés des alvéoles.

La fumée visible que dégage le bout incandescent de la cigarette, laquelle contient de fortes concentrations de produits chimiques toxiques, notamment le formaldéhyde, le cyanure d'hydrogène et le puissant carcinogène N-nitrosodimethylamine, se dilue à peine lorsque la fumée flotte horizontalement sur des distances allant jusqu'à trois mètres.

En outre, ce qu'il y a d'également alarmant, c'est que les substances toxiques ne sont pas supprimées par les systèmes standardisés de filtrage de l'air. On a calculé qu'un nonfumeur exposé à de l'air fortement contaminé par de la fumée de source secondaire et de source principale inhale autant de substances toxiques en une heure qu'une personne fumant 15 cigarettes sans filtre ou 35 cigarettes avec filtre.

La fumée passive, ou la fumée provenant d'une source secondaire, non seulement cause l'irritation des yeux et du nez, mais aussi nuit considérablement aux poumons, fait augmenter le rythme cardiaque, élève la pression sanguine des malades affectés d'angine de poitrine et permet la formation de monoxyde de carbone à des niveaux élevés qui risquent de rendre dangereuse la conduite d'un véhicule automobile.

Bien des problèmes médicaux sont par ailleurs aggravés de cette façon. La fumée cause en outre des maladies aiguës des voies respiratoires chez le non-fumeur. La fumée a également